

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE – 3^e année

est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-Damase que le dépôt du sommaire du rôle d'évaluation a été déposé à mon bureau le 13 septembre 2016. Le 1^{er} janvier 2017 débute le troisième exercice financier auquel s'applique le rôle d'évaluation et toute personne peut en prendre connaissance en s'adressant à la mairie de Saint-Damase, 115, rue Saint-Étienne, aux heures habituelles de bureau.

Conformément aux dispositions de la **Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q. c. F-2.1)**, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la **MRC LES MASKOUTAINS**, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la **Loi sur la fiscalité municipale**.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir les trois conditions suivantes :

1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin ;
2. La demande doit être déposée au bureau de la **MRC LES MASKOUTAINS**, à l'adresse suivante, ou y être envoyée par courrier recommandé :

Municipalité Régionale de Comté Les Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe QC J2S 5C6

3. La demande de révision peut être déposée ou envoyée, en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification en vertu de l'article 174 et 174.2 de la loi sur la fiscalité municipale ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification. Cette demande de révision doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC les Maskoutains.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Fait et signé, à Saint-Damase, ce 27 septembre 2016.


Johanne Beauregard
Secrétaire-trésorière adjointe